

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Initiation à la psychologie de l'apprenant			
Code	PEGN1B03SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> () <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> () <u>HELHa Loverval</u> Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN1B03SNA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEGN1B03SNB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B03SNA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEGN1B03SNB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	6_PEGN1B03SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La communication fait partie intégrante de notre quotidien mais nous prenons rarement le temps de nous arrêter pour identifier et comprendre nos façons de communiquer. Et pourtant, une communication efficace a des impacts sur notre adaptation bien au-delà de la transmission d'un message. Communiquer de façon productive permet d'être bien, non seulement avec les autres, mais aussi avec soi-même. Connaissez-vous votre style de résolution de conflits ? Exprimez-vous aisément vos besoins et vos sentiments ? Ce cours vous permettra d'acquérir différents outils de communication et il vous aidera à mieux comprendre et analyser les relations humaines dans le cadre de l'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus aux cours dans les domaines de la relation et de la communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Composantes et fonctions de la communication
- Schéma de la communication adapté aux situations d'enseignement Importance de la formulation d'une consigne
- Facteurs d'échec de la communication
- Comment lutter contre la déperdition du message?
- Gestion de la discipline (autorité, résolution de conflits...)
- Climat de classe positif

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Approche par situations-problèmes
- Cours magistraux
- Études de cas
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

- Au début et à la fin de chaque cours, une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants.

- Les objectifs en vue de l'examen sont fournis.

Sources et références

ARCAND, R., BOURBEAU, N., La communication efficace, De Boeck Université, Bruxelles, 1998
 UNIVERSITE DE PAIX, Jeux coopératifs pour bâtir la paix, Éd. Chronique sociale et UP,
 Raynal, F. & Rieunier, A., Pédagogie: dictionnaire des concepts clés, ESF éditeur.1997
 de VECCHI, G., Aider les élèves à apprendre, Ed.Hachette/Education, Paris, 2000
 Charmeux, E., Ap-prendre la parole, Sedrap Education, Toulouse, 1997
 Sorez, H., Prendre la parole, Hatier, Paris, 1976
 CHARLES, R., & WILLIAME, C., La Communication Orale, Nathan, Condé-sur-Noireau, 1989

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Présentation Powerpoint
- Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de janvier se présente sous la forme d'une évaluation écrite.

Comme précisé dans le décret, les étudiants ayant raté la session de janvier représentent un examen écrit en juin.
 Une troisième session est également organisée en août, également sous la forme d'un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEGN1B03SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La psychologie du développement peut être définie comme l'étude de l'évolution individuelle au travers de la succession des âges de la vie, depuis la période fœtale jusqu'à l'âge adulte et jusqu'au vieillissement. Dans cette première activité d'apprentissage, nous parcourons le développement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'école secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement.

Il réfléchit aux enjeux du développement en termes d'apprentissages et aux impacts sur le métier de l'enseignement et les pratiques éducatives.

Il fait preuve de maîtrise de langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Croisement de diverses théories concernant les stades de développement de la personne.
- Les textes fondateurs de la psychologie du développement.
- Développement biosocial/cognitif/psychosocial.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive. Démarche collaborative (productions).
- Réflexions individuelles.
- Exposés.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances collectives de questions/réponses.

Echanges éventuels pour répondre aux besoins des étudiants.

Sources et références

- BEE, H., BOYD, D. (2003). Psychologie du développement: les âges de la vie Ed. De Boeck Université, Bruxelles.
- STASSEN BERGER, K. (2021). Psychologie du développement. Louvain-la-Neuve : Ed. De Boeck Supérieur.
- CANNARD, C. (2010). Le développement de l'adolescent : l'adolescent à la recherche de son identité. Bruxelles : Ed De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur la plateforme ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation mixte.
- Présence, participation et implication durant toutes les séances de cours.
- La non maîtrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner un échec de l'UE.
- La non maîtrise de la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif, peut entraîner un échec à l'AA (Activité d'Apprentissage).
- Vérification des acquisitions individuelles par le biais d'un examen écrit.
- La non remise d'un travail, pour les productions journalières, peut entraîner un échec à l'AA.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exe	60	Trv	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences.

Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).